

En novembre à Niederroedern et environs :

Mardi 2 novembre : Assemblée générale extraordinaire du Football Club de NIEDERROEDERN à 18h00 au Club House du FCN.

Samedi 6 novembre : Les paroisses Catholiques et Protestants organisent une grande collecte de jouets entre 14h00 et 17h00 au foyer protestant.

Mercredi 10 novembre : A partir de 18h00 : **Défilé de la St Martin**, organisé par l'Association Anim & Co, dans la cour de l'Ecole élémentaire. Les enfants défilent dans le village avec leurs lampions. Suivi d'une petite restauration pour petits et grands.

Mercredi 17 novembre 2021 : Conférence « Repenser mon assiette pour ma santé et ma planète ». Au périscolaire de Niederroedern de 18h à 20h (nouvelle date !). Ouvert à tous. Pass sanitaire obligatoire.

Vendredi 26 novembre : Inauguration du village de Noël à partir de 18h00, Possibilité de manger des crêpes, ainsi que des knacks, et de déguster un bon vin chaud ou un jus de pommes chaud, place de la Mairie.

Vendredi 26 novembre : de 19h00 à 20h00 : Marche de l'Avent méditée.

Dimanche 28 novembre : à 10h30 célébration œcuménique en l'église St Jacques, suivie de la Fête des séniors à la MTL.

Et en décembre :

Vendredi 3 décembre : à partir de 17 heures à l'église : Concert avec la participation de la chorale des Sun Gospel Singers organisé par l'Ecole Primaire.



Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37

Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie@niederroedern.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel

OCTOBRE 2021 – N° 86



Conseil Municipal du 21 octobre 2021

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme BASTIAN Nathalie comme secrétaire de séance.

2. Recrutement de deux agents recenseurs et rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de recruter :

Mme MARMILLOD Sylvie, 24 a rue de Bellac 67470 NIEDERROEDERN

Mme DRION Patricia, 8 a rue de la Gare 67470 NIEDERROEDERN

Comme agents recenseurs pour effectuer les opérations de recensement de la population.

Décide de rémunérer les agents recenseurs et le coordonnateur communal comme ci-dessous :

Agents recenseurs :

1,50 € par formulaire « feuille de logement »

2,00 € par formulaire « bulletin individuel »

20,00 € par séance de formation

Coordonnateur communal :

Forfait établi conformément à l'indice de l'Insee et 20,00 € par séance de formation.

Adopté à l'unanimité.

3. Subvention pour l'école primaire pour une classe découverte

Du 3 au 7 janvier 2022 la classe de CM2 partira en classe de découverte au centre de l'Isle d'Aulps à Saint Jean d'Aulps pour y découvrir la pratique du ski alpin, les randonnées en raquettes, les traditions savoyardes et des activités de pleine neige. La commune a été sollicitée pour le versement d'une participation sous forme de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 10,00 € par enfant et par journée d'activité, soit 50,00 € par enfant pour la durée du séjour, à la coopérative scolaire de Niederroedern et de prévoir les crédits suivants : 450,00 € pour les 9 élèves de Niederroedern.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la même subvention de 50,00 € à la coopérative scolaire de Seltz pour le séjour de l'élève de Niederroedern fréquentant la classe ULIS de Seltz qui participe également à la même classe de découverte.

Adopté à l'unanimité.

4. Location du logement 1 rue de Bellac au-dessus de la bibliothèque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer à compter du 01/11/2021, le logement 1 rue de Bellac (au-dessus de la bibliothèque) à Mme Isabelle NANFARO, à raison d'un loyer mensuel de 375,31 € révisable chaque année au 1^{er} janvier.

Demande une avance sur charges mensuelle de 60,00 € pour l'eau et l'assainissement, le chauffage et frais d'entretien des communs, payable avec le loyer en début du mois à la Trésorerie de HAGUENAU.

.../...

Un état des charges sera établi par la Commune de NIEDERROEDERN en fin d'année, en vue de la régularisation des charges.

Sollicite un versement d'un dépôt de garantie représentant un mois de loyer au moment de la signature de bail.

Adopté à l'unanimité.

5. Collecte alimentaire au profit de l'Association Repartir

Comme chaque année la commune organisera une collecte de denrées alimentaires au profit de l'association REPARTIR au secrétariat de la mairie du 29/11/2021 au 05/12/2021.

Adopté à l'unanimité.

6. Limitation de vitesse ou de tonnage dans certaines rues

Le Conseil Municipal mène une discussion au sujet d'une possible limitation de vitesse au niveau du pont du Seltzbach et après en avoir délibéré, décide de limiter la vitesse à 30 km/h à 50 mètres de part et d'autre du pont.

Le Conseil Municipal délibère également d'une éventuelle limitation dans les rues des lotissements aux camions au-delà d'un certain tonnage. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas limiter l'accès aux camions dans les rues des lotissements pour ne pas léser les riverains qui voudraient engager des travaux ou qui attendraient des livraisons.

Adopté à l'unanimité.

7. Inauguration du village de Noël

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le début des illuminations de Noël et l'inauguration du village de Noël au vendredi 26 novembre 2021 à 18 h.

8. Choix du menu de la Fête de Noël des Aînés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité du menu de la fête de Noël des Aînés du dimanche 28 novembre 2021 et organise le déroulement de la journée.

9. Divers

a. Modification des statuts du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la situation du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, compétent en matière de plan local d'urbanisme et qui gère le PLUi applicable sur les 8 communes de l'ancienne Communauté de Communes éponyme. L'article n° 5 des statuts du SIVU, modifié par l'arrêté préfectorale du 20 décembre 2018, indique que ce dernier est institué jusqu'au 31 décembre 2021.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Approuve la modification des articles n°4 et n°5 des statuts du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach,
- Demande à Mme la Préfète du Bas-Rhin de prendre l'arrêté de modification du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach,
- Charge et autorise le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

a. Instauration du permis de démolir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'instaurer le permis de démolir sur tout le territoire de la commune de Niederroedern.

.../...

Informations communales :

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'Agence Postale Communale et la Mairie de NIEDERROEDERN seront fermées **le vendredi 12 novembre 2021**.

Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture. En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux Adjointes.

COLLECTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES :

La commune de Niederroedern organise à nouveau une collecte de produits alimentaires au profit de l'ASSOCIATION REPARTIR. Les dons pourront être déposés à la mairie du 29/11 au 05/12/2021 pendant les horaires d'ouverture de la mairie.



LE RECENSEMENT, DANS NOTRE COMMUNE, SE DEROULE DU 20 JANVIER AU 19 FEVRIER 2022. www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est utile à tous.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.



CHATS ERRANTS DE NIEDERROEDERN !

Quand on croit qu'il n'en reste plus... il y en a (malheureusement) encore (beaucoup) d'autres...

La commune de Niederroedern fait don d'une somme de 500 € à l'Association "Animal Rights de Lauterbourg" depuis 2019. Une quinzaine de chats errants ont ainsi été trappés par les bénévoles de l'association en 2019, dans diverses rues du village. Identifiés, stérilisés et castrés et par un S ou un C dans leur oreille droite. Puis, les plus sociables sont

placés dans des familles d'accueil et adoptés par de nouvelles familles. Les plus sauvages ont été relâchés là où ils avaient été attrapés et où des amis des animaux continuent à les nourrir. Un chien a également été attrapé, identifié, déparasité interne et externe, castré et adopté.

Après une année 2020 relativement calme, avec seulement 3 castrations, les naissances de chatons errants ont repris de plus belle. Comme il était impossible de stériliser ou de castrer un animal pendant les confinements, les naissances se sont multipliées et actuellement il y a de nombreux chats errants dans notre village. Depuis le début de 2021, 5 chats ont été stérilisés ou castrés. D'autres ont été soignés pour des blessures.

Nous venons d'apprendre par une âme charitable que de nouveaux chatons et leur mère sont apparus dans les champs aux abords de la rue du Falschbach et des Alouettes !

Ces animaux sont souvent signalés à la mairie ou à des amis(es) des animaux qui contactent l'association qui essaye de toujours faire au mieux.

Il faut savoir qu'une stérilisation de chatte revient à 89 €, une castration de chat à 46 €, sous anesthésie. Bien que nos vétérinaires pratiquent des tarifs identiques à ceux qu'ils font aux S.P.A., cela représente une somme énorme par an !

Si l'on fait le calcul, les 500 € de subvention annuelle sont donc très vite utilisés et ce, à bon escient.

La commune et l'Association Animal Rights voudraient vraiment vous rendre sensibles à ce problème et vous demandent impérieusement de faire identifier, stériliser ou castrer vos propres animaux pour éviter leur multiplication incontrôlée ! Cela évite aussi les accidents avec des voitures, les animaux castrés ne vadrouillant pas très loin de leur maison...



Florence Groff

b. Numérotation d'un terrain suite à division rue de la Colline

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le numéro 2A rue de la Colline au terrain de M. et Mme LEIBENGUTH Francis et Marina.

c. Autres : Projet de Micro-Crèche les Mini Moys

Vu la délibération du 20/05/2021 pour l'achat de la parcelle n°39 en section 5 d'une surface de 15,30 ares à M. GRAF Thierry,

Vu le projet de micro-crèche de Mme Véronique MACHRIS qui a été présenté lors de la séance du CM du 08/07/2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de micro-crèche de Mme Véronique MACHRIS. Adopté à l'unanimité.



Tu as entre 11 et 15 ans, engage-toi pour créer ensemble le Conseil Intercommunal des Jeunes de la Plaine du Rhin ! Le mandat s'écoulera sur une durée de 2 ans.

Assisté par un animateur, vous vous réunirez une fois par mois pour monter des projets pour la jeunesse du territoire. Les thèmes traités sont nombreux : solidarité, environnement, sport, culture...

Renseignements auprès de Caroline DEUBEL, Animation Jeunesse de la Plaine du Rhin FDMJC Alsace - 06 30 71 51 86.



Et oui comme vous avez pu le constater, l'automne est arrivé dans notre village à grand pas !

Un énorme merci à Jean-Noël Graf et son épouse Jennifer, qui nous ont offert des fruits de l'automne, en tout genre, pour décorer nos plates-bandes au centre du village !



Denis Drion

Les Anniversaires

- 07 novembre : Mme Marguerite Debus, 87 ans
11 novembre : M. René Mathis, 82 ans
12 novembre : Mme Anneliese Howald, 79 ans
14 novembre : M. Alfred Steiger, 89 ans
19 novembre : Mme Victorine Maurer, 93 ans (maison de retraite)

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



- M. DA COSTA Yohan et Mme RESCH Michelle, 7 rue de Blond
M. BRIERE Medhi, 2b rue Frédérique Brion
Mme IGHLI Myriam, 2 rue de la Haute-Vienne
M. et Mme COTE Emmanuel, 3 rue du Lotissement
Mme NANFARO Isabelle, 1 rue de Bellac



Un nouveau Champion à Niederroedern !

Le maire de Niederroedern et l'ensemble des membres du conseil municipal sont heureux de féliciter notre pizzaiolo Gaetano GAROFALO, de la casa della Pizza, pour sa troisième place au championnat de France de la Pizza à Paris !

En utilisant des produits nobles et en étant très rapide, il a fini troisième sur le podium de cette épreuve si difficile et stressante !

Bravo à toi Gaetano !

Denis Drion



80 ans pour Dora SCHAEFFER

Mme Dora Schaeffer a eu la grande joie d'entrer dans le cercle des octogénaires le 1er octobre dernier. Née Andler, en 1941 à Haguenau, elle a grandi avec une sœur et deux frères à Hermerswiller dans la maison familiale. Après sa scolarité, elle a travaillé un bout de temps dans l'exploitation agricole familiale, avant de faire carrière dans un magasin où elle adorait être en contact avec ses clients.

Le 25 novembre 1960, elle a épousé Charles Schaeffer. De cette union sont nées 3 filles : Francine en 1961, Viviane en 1962 et Pascale en 1963.

Jusqu'en 1996, elle habitait Hermerswiller avec son époux, qui est malheureusement décédé cette année-là. A partir de 1996, Dora est allée habiter en ville à Haguenau pour profiter de la vie citadine. En l'année 2002, elle a décidé de se rapprocher de sa fille Pascale et a pris un appartement dans le voisinage de celle-ci à Niederroedern.

Dora est très fière de ses 4 petits-enfants et de son unique arrière petit-enfant. Dora aime faire la fête, faire ses courses dans les commerces de Niederroedern, s'occuper de son potager et surtout lire des revues. Elle apprécie aussi d'être entourée de sa fille Pascale et son gendre Thierry, qui sont toujours là pour elle. Le maire Denis Drion est venu la féliciter pour son anniversaire et lui a remis le cadeau de circonstance.

Denis Drion



Du 15 au 24 novembre, le site éphémère **Flash retraite** a pour objectif d'informer les actifs de 45 ans et plus sur la préparation à la retraite. Ils pourront découvrir des informations sur leurs droits, les démarches à suivre et les outils et services gratuits proposés. **Une conférence et un tchat**, en partenariat avec le magazine Notre

Temps, auront également lieu durant l'événement. **Rendez-vous à partir du 15 novembre sur [le site Flash retraite](#).**

Du 6 au 11 décembre, les **Rendez-vous de la retraite** offrent l'opportunité de faire le point sur sa situation personnelle avec un conseiller retraite, par téléphone ou dans l'un des 260 points d'accueil, en proposant **40 000 rendez-vous**. **Un tchat** sera aussi organisé avec Notre Temps pour répondre aux questions des internautes.

Ouverture de la prise de rendez-vous le 15 novembre sur [le site des RDV de la retraite](#).

Retrouvailles de la classe 1952 de Niederroedern !



Après 2 années de covid-19, plusieurs confinements pendant lesquels ils ne se sont vus que de loin et très épisodiquement, quelques membres de la classe 52 du village ont enfin pu se retrouver le dimanche 10 octobre. Fort heureusement ils sont tous en bonne santé et en bonne forme !

C'est dans la joie des retrouvailles et la bonne humeur qu'ils se sont réunis autour d'une excellente table, au restaurant Le Pont de L'Ill à La Wantzenau. Les conversations étaient très animées, tous avaient plein de choses à raconter, les bons mots, les blagues et les rires fusaient de part et d'autre de la table. On sentait bien que c'était la convivialité qui avait le plus manqué à tous depuis le début de cette pandémie ! Aucun d'entre eux n'avait envie de quitter la table mais il a bien fallu se séparer vers 17 h, une fois l'excellent repas achevé ! Une journée riche en émotions, en rires et en joie.

2022 étant l'année de leur passage au chiffre 7, ils ont décidé d'organiser une croisière de quelques jours sur le Rhin vers le mois de mai - juin. Le détail fera l'objet d'un nouveau repas ensemble début d'année prochaine en espérant que ce soit "sans masque" et que ceux qui n'ont pu être présents cette fois-ci pourront tous y participer. Sur la photo, de gauche à droite, Gaby Tschoeppé, Florence Groff, Chantal et Charles Gross, Jean-Jacques Tschoeppé, Gernot Schmitt, Alfred et Suzanne Drion.



Florence Groff

Séances d'équitation au Poney Club Les écureuils



Les enfants de la classe de CM2 ont pu bénéficier, avec parfois un peu d'appréhension mais beaucoup de plaisir, de 3 séances d'équitation au poney club. Caroline Fritz et son équipe ont su transmettre des comportements pratiques, du respect et des techniques nouvelles aux élèves enchantés.

Sandra Ruck

La semaine du goût à l'école primaire



Les élèves de la classe de CM2 ont été gâtés pour la semaine du goût. Une originalité dès lundi : la présence de Victoria Xiuping Kocher de Niederroedern et originaire de la commune de Qingdao en Chine. Elle a fait découvrir son pays, les marchés de légumes et fruits colorés et inconnus des élèves puis elle les a initiés à une recette traditionnelle

de son pays : les ravioles à la viande et aux carottes. Chaque enfant a mis la main à la pâte.

Mardi, ils ont été accueillis par le boucher du village : Jacqui de la boucherie Drion. Dans un premier temps, il a présenté les lieux, puis il a été questionné sur son métier, ses passions, ses missions ... Jacqui a ensuite



préparé un quizz de goût sur 4 viandes

cuites et préparées qu'il fallait reconnaître. Ils étaient les 2/3 à distinguer la viande de bœuf, volaille, veau et porc. Pour les récompenser, Jacqui et Sabine ont offert des knacks et une boisson.

Jeudi, les élèves ont confectionné une tartelette aux pommes. Pour ce faire il s'agissait d'abord de peler et couper les

pommes... tout un art !

Pour finir cette semaine de réjouissances des papilles, nous avons organisé notre traditionnel petit déjeuner collectif avec le pain, les œufs et le lait généreusement offerts par les artisans et producteurs locaux, un énorme merci pour une semaine riche en goût.



Sandra Ruck



Noces



de Diamant

Le 21 octobre 2021 dernier, Charles Strohm et Anneliese, née Drion, ont eu l'énorme joie de fêter leurs 60 ans de mariage. Le maire de l'époque, Eugène Fuchs les a unis à la mairie de Niederroedern le dimanche 21 octobre 1961. Tous deux natifs de Niederroedern, ils ne se connaissaient pas sur les bancs de l'école. Charles, cuisinier de métier après avoir fait un tour de France dans de nombreux restaurants, a rencontré sa future épouse Anneliese, à la kermesse de Beinheim. A partir de ce moment, ils ont mené une vie active ensemble en reprenant le restaurant « Au cheval noir » du père d'Anneliese, Robert Drion. De leur union, est née leur unique fille Martine, en 1962, qui est toujours active dans le restaurant. Anneliese et Charles sont les heureux grands-parents de Sabrina et arrière grands-parents de Louisa et Elias, qui sont leur très grande fierté. Jouissant d'une bonne santé, Anneliese et Charles sont toujours présents dans le restaurant et aiment être en contact avec leur clientèle. Ils aiment sortir au restaurant et faire les courses à Strasbourg lors de leurs jours de repos.

Le maire Denis Drion et son adjointe Martine Graf sont venus les féliciter pour ce bel événement en leur remettant la corbeille garnie de circonstance.

Denis Drion



Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !

Culte de confirmation à Niederroedern

C'est dans la joie et la reconnaissance que nous avons célébré ce 3 octobre, en l'église de Niederroedern, le culte de confirmation de 9 jeunes du secteur paroissial des paroisses protestantes de Niederroedern et Lauterbourg.

Prévue initialement le 25 avril, cette célébration a dû être reportée en raison de la situation sanitaire.

Aujourd'hui les activités reprennent et nous nous réjouissons de toutes ces rencontres qui sont de nouveau possible. Le « vivre ensemble » et le lien qui nous lie les uns aux autres est à soigner !

2 confirmants sont de Niederroedern, à savoir Séléna Eck et Samuel Lobstein.

Marion Eyer mann



Première communion à Niederroedern



Ce dimanche 17 octobre 2021, la paroisse Saint-Jacques de Niederroedern était en fête pour célébrer le sacrement de la première communion pour 5 enfants. Après 3 années de préparation et plusieurs reports de date en raison de la pandémie, les 5 enfants né en 2011, ont pu

recevoir leur première communion. Accompagnés par leur catéchiste Suzanne Drion, ils étaient bien préparés pour cette belle célébration. Réhaussé par les chants de la chorale Sainte-Cécile dirigée par Denise Gusching, les pièces d'orgue jouées par Jean-François Strasser ainsi que des morceaux de flûte traversière par Ludivine Strasser, c'était un véritable moment de fête pour l'ensemble des paroissiens et la famille des communicants. Le curé Miraslow Kula ainsi que le diacre Laurent Koebel étaient fiers d'accompagner les jeunes dans cette étape importante de leur vie chrétienne. Les jeunes communicants sont Louane Binder, Alicia Klethi, Ema Binder, Marius Drion et Nathan Eisele.

Denis Drion